5e Année. — N° 21. 5 Novembre 1899.

LE

PROGRÈS SPIRITE

ORGANE DE PROPAGANDE DE LA DOCTRINE SPIRITE

FONDÉE PAR ALLAN KARDEC

RÉDACTEUR EN CHEF : A. LAURENT DE FAGET | SECRÉTAIRE : GABRIEL DOLBAU

Le Journal paraît du 5 au 10 et du 20 au 25 de chaque mois

Caisse de secours du « Progrès Spirite »

Reçu du « Bon Samaritain », à Paris. . . 10 fr.
Reçu de M. Saltzmann, à Paris. . . . . 1 fr.

Nos chaleureux remerciements à ces dévoués frères en humanité.

L'ŒUVRE D'ALLAN KARDEC

CRITIQUÉE PAR M. MAX THÉON

I

Les lauriers de M. Camille Flammarion nt empêché M. Max Théon de dormir. Conaissiez-vous M. Max Théon? J'avoue que 'ignorais son existence avant qu'elle eût été révélée au monde par le *Journal du Magnétisme*.

Ce journal a pris soin de nous prouver que ses collaborateurs ont de l'envergure. Songez donc : il imprime, en 88 colonnes, un énorme travail de M. Max Théon contre le spiritisme. En 88 colonnes ? Oui, pas une de moins, et, pour cela faire, son rédacteur en chef, M. Alban Dubet, avec l'assentiment de son directeur, M. H. Durville, a réuni en un seul ses numéros des 5 et 20 octobre dernier. C'est un coup de force qui a dû paraître merveilleux aux éternels ennemis de la vérité. Pour nous, c'est tout simplement un coup de Jarnac raté ; nous le livrons toutefois aux méditations des spirites qui acceptent trop complaisamment l'alliance e certains spiritualistes.

On n'a pas oublié le Congrès spirite et piritualiste international qui doit être tenu Paris en 1900. C'est chez M. Durville qu'ont lieu les réunions des membres de la Commission organisatrice du Congrès. MM. Durville et Dubet en font partie. Spirites, théosophes, occultistes, magnétistes y sont représentés. Toutes ces écoles doivent marcher la main dans la main jusqu'à la clôture du Congrès. L'engagement moral en a été pris par tous les délégués, y compris MM. Durville et Dubet.

Là-dessus, sans qu'aucun nuage ait apparu dans l'azur de ce beau ciel, tout à coup, MM. Durville et Alban Dubet livrent à la publicité un travail de M. Max Théon, intitulé : *La Doctrine spirite et l'œuvre d'Allan Kardec*, et portant, comme sous-titre, ces mots caractéristiques : « Réponse au programme-circulaire des spirites pour... LE CONGR S DE 1900. »

Comprenne qui pourra cette volte-face subite : nous n'en rechercherons pas les causes, mais nous en constatons les effets.

Eh quoi ! ce sont nos alliés qui tirent sur nous, à la veille du Congrès qui devait faire éclater aux yeux du monde l'alliance de toutes les écoles de libre spiritualisme? Qu'est-ce que cela veut dire ?

Et si encore nous ne lisions, dans le *Journal du Magnétisme,* que la prose de M. Max Théon ? Mais il y a celle de M. Dubet lui-même, qui est beaucoup plus suggestive. En effet, M. Dubet ne se contente pas d'insérer l'interminable factum de son collaborateur ; il félicite M. Théon, il le remercie de l'envoi qu'il a fait de ce travail au *Journal du Magnétisme*.

Et ce n'est pas tout, car M. Dubet va plus loin encore que M. Théon. Celui-ci fait étalage d'une érudition un peu prétentieuse parfois ; il critique Allan Kardec avec un parti pris évident pour quiconque sait lire et penser ; il est indigeste, c'est vrai ; il est plein de lui-même, on ne saurait le nier. Mais écoutez M. Alban Dubet :

« LE SPIRITISME EST L'ERREUR LA PLUS COLOS-

SALE ET LA PLUS DANGEREUSE DU SIÈCLE. » (Rien que cela?) « IL A FAIT ET IL FAIT TOUS LES JOURS D'INNOMBRABLES VICTIMES : IL EST TEMPS D'ENRAYER SA MARCHE ! ! ! »

— C'est M. Dubet qui écrit cela? — Parfaitement. — Mais alors, c'est qu'il a donné sa démission de membre de la Commission organisatrice du Congrès ?

— Pas le moins du monde. Il collabore, par sa situation, à l'œuvre d'union de tous les libres chercheurs spiritualistes, et, par sa plume, il s'essaye à détruire l'œuvre qu'il a contribué à fonder. Espérons que le Comité de propagande spirite saura faire tout son devoir en cette circonstance, et se priver du concours d'un homme dont les sympathies pour la cause spirite se sont tellement refroidies en ces derniers temps, qu'il appelle le spiritisme « la parodie de l'occultisme, comme l'opéra-bouffe est celle de l'opéra ».

Haussons les épaules et passons!

***

Voici comment M. Dubet parle de l'œuvre antispirite de M. Théon :

« Vous ne vous bornez pas, dit-il à cet écrivain prolixe, à une critique à la fois philosophique, scientifique et satirique d'une doctrine qui a réuni tant d'adeptes; votre logique impitoyable ne se contente pas de renverser un édifice où sont entrés peu à peu, et sans trop savoir ce qu'ils faisaient, de pauvres humains, las, inquiets, assoiffés de mystère, aspirant à des destinées que la science ou les religions leur paraissaient impuissantes à réaliser. Vous montrez, en face des ruines que vous avez faites, le port de salut, le refuge où, désabusés enfin, les hommes trouveront la vraie vie avec la vraie connaissance. »

Voilà certainement un style très pompeux, et les spirites n'ont qu'à se bien tenir. La *logique impitoyable* de M. Max Théon a, selon M. Dubet, *mis en ruines* l'édifice élevé par Allan Kardec. N'est-ce pas terrifiant?

Eh bien! non : les *ruines* que M. Théon a faites, d'après M. Dubet, n'existent, Dieu merci! que dans l'imagination de ce dernier. Le spiritisme ne saurait être même attaqué dans ses points fondamentaux. Dès lors, qu'importent des questions de détail? Les pauvres flèches, émoussées à force d'avoir servi, que ses adversaires lui décochent depuis cinquante années, n'ont réussi qu'à le désigner davantage aux yeux du public qui s'intéresse de plus en plus à ses expériences et à sa philosophie. Contre la vérité rien ne prévaut : ni le sarcasme des uns, ni la haine des autres; ni les négations systématiques, ni les diatribes enfiellées où l'on sent du Loyola et du Mangin, de l'éloquence de tréteaux et de la perfidie. Le Spiritisme triomphera des sectaires du Dogmatisme et des intransigeants du Matérialisme. Il est la vérité qui se prouve par le fait, la philosophie qui s'appuie sur l'expérience et la raison. Nous prévenons MM. Dubet et Théon qu'ils auront quelque peine, non pas à le réduire en miettes, comme ils le désirent si follement, mais seulement à l'amoindrir tant soit peu. D'autres qu'eux s'y sont usé les ongles et la cervelle!

Quant au « port de salut » que, toujours d'après M. Dubet, M. Max Théon offre aux malheureux égarés dans le spiritisme, nous l'avons vainement cherché dans l'œuvre qui nous est soumise. Peut-être la phrase où ce port est contenu nous a-t-elle échappé. Mais nous reverrons par le menu (résistant à notre répugnance instinctive) la longue, si longue élucubration de M. Théon, et — si port il y a — nous indiquerons le port. Nous voulons être juste dans notre critique, plus juste que M. Théon ne l'a été pour le spiritisme et le vénéré fondateur de la philosophie spirite.

***

En attendant, nous pouvons dire que M. Théon est l'ennemi-né des Esprits. Il a horreur de ces habitants de l'espace. C qu'il aime, ce qu'il recommande, ce qu'i veut voir immortel, c'est le *corps*.

— Le corps matériel humain?

— Oui, le corps matériel humain.

« Le moment est venu, dit-il, où la lumière commence à apparaître, où l'homm va enfin retrouver son héritage perdu, l sphère matérielle, son droit perdu, l'IMMORTALITÉ DU CORPS. »

Vous pourriez croire que M. Théon parle ici du corps spirituel, que nous appelon aussi périsprit. Point : c'est bien du véhicul matériel de l'âme, de notre corps grossier toujours périssable, qu'il salue la prochain immortalité !

« Le corps, dit-il, devra partager l'immortalité de l'Esprit, de l'âme et de l'état intermédiaire entre l'âme et le corps. »

Pour ceux qui douteraient encore, nou enregistrons cette nouvelle affirmation d notre étonnant adversaire :

« Je crois à la résurrection du corps » est l'un des dogmes du soi-disant symbol des apôtres; le corps de chaque adept chrétien est enterré, il est vrai, c'est-à-dire rendu à la terre, mais avec l'*espérance certaine d'une résurrection glorieuse.* »

Et voilà l'homme qu'on oppose et qu'on

croit pouvoir opposer à Allan Kardec! M. Théon veut la « restauration et la conservation du corps », du corps matériel périssable et non d'un autre. Serait-ce donc dans cette doctrine insensée qu'il faudrait voir le *refuge*, le « port de salut » acclamé par M. Dubet et pour la découverte duquel il tresse des couronnes à son collaborateur?

Celui-ci, dans tous les cas, par son amour du matériel, était tout désigné pour dénigrer la doctrine spirite, qui réside tout entière dans le progrès moral, c'est-à-dire dans l'élévation de l'âme au-dessus de la matière, de cette matière que nous ne dédaignons pas puisqu'elle sert à notre avancement, mais qui n'est qu'un des nombreux habits que nous devons revêtir à travers la série de nos réincarnations.

Or, quand un habit est usé, nous l'abandonnons volontiers. M. Théon, lui, veut conserver indéfiniment le sien. C'est son droit de faire ce rêve. Mais comment ce penseur plutôt fantaisiste pourrait-il se recommander de la froide et saine raison?

Nous pensons qu'une petite excursion sur le terrain philosophique cher à M. Max Théon sera bien vue de nos lecteurs. Nous nous proposons donc d'étudier les critiques de ce spiritualiste bizarre, tant épris du corporel, et de démontrer que son filandreux réquisitoire contre le spiritisme et l'œuvre d'Allan Kardec ne résiste pas à un impartial examen.

(*A suivre.*) A. Laurent de Faget.

*
* *

Nous devons quelques renseignements supplémentaires à nos lecteurs.

Le Comité de propagande spirite ayant provoqué, chez M. Durville, une réunion de tous les délégués des Ecoles qui doivent prendre part au Congrès de 1900, ces délégués se sont rendus chez le directeur du *Journal du Magnétisme*, le 20 octobre dernier. L'article qui précède était déjà écrit, et nous ignorions encore que M. Dubet avait renoncé à ses fonctions de secrétaire de la section des *Spiritualistes indépendants*. Nous n'étions pas le seul à l'ignorer, et voici la lettre que nous avons personnellement reçue, chez M. Durville même, de M. Paul Gillard, l'un des délégués de la *Société théosophique :*

19 octobre 1899.

Mon cher Confrère,

Etant obligé d'assister à une réunion de la Branche dont je suis le Président, il m'est impossible d'être des vôtres ce soir, pas plus que M. Renard.

Nous avons été prévenus trop tard et nous le regrettons profondément.

Mais cette lettre, que je vous prie de communiquer à la réunion de ce soir, vous dira notre sentiment au sujet d'un fait que vous connaissez comme nous.

Etant donné l'esprit dans lequel le Congrès spirite et spiritualiste a été conçu par ses promoteurs, comment se fait-il que le chef de la section des spiritualistes indépendants ait pu écrire, dans un journal dirigé par le chef de la section magnétique, que les doctrines représentées par la section spirite étaient *l'erreur la plus colossale et la plus dangereuse du siècle;* et qu'elles n'étaient à l'occultisme, c'est-à-dire aux doctrines plus particulièrement représentées par la section hermétique, que ce que l'opéra-bouffe est à l'opéra, ou le vaudeville à la tragédie?

Voilà, croyons-nous, la question nettement posée.

Quant au fait qui l'a provoquée, nous croyons également l'avoir exposé ainsi dans toute sa netteté et dans toute sa vérité.

Nous ne pensons pas que nos frères du spiritisme acceptent sans murmurer ni se défendre une pareille attaque. C'est donc la guerre ou tout au moins la lutte entre les spirites et les occultistes.

Que devient alors notre Congrès et quel bien attendre d'une armée dont les éléments sont divisés avant la bataille?

Il nous semble que tout est à refondre, et, pour notre part, nous sommes obligés de faire des réserves quant à notre conduite à tenir dans l'avenir, relativement à notre coopération au Congrès.

Autant nous étions heureux de contribuer à une œuvre harmonieuse, autant nous serions désolés de nous associer à une cacophonie.

Nous attendrons donc le résultat de votre réunion de ce soir pour prendre une décision définitive.

Veuillez, mon cher Confrère, agréer l'assurance de nos cordiales sympathies.

Paul Gillard.

Congrès spirite et spiritualiste de 1900.

Séance du Comité d'organisation du 20 octobre 1899.

Toutes les sections sont représentées, sauf la section théosophique, excusée.

Après avoir constaté que M. Alban Dubet ne fait plus partie de la section des *Spiritualistes indépendants* depuis le 20 juin 1899,

et cela sur sa demande (1), le Comité décide à l'unanimité de laisser à la section spirite toute liberté pour rédiger une note qui sera reproduite dans tous les journaux adhérents au Congrès.

NOTE DE LA SECTION SPIRITE.

La section spirite reconnaît le droit individuel de quiconque de critiquer toute doctrine, quelle qu'elle soit, selon son point de vue et en vertu de son libre arbitre, mais à la condition que cette critique sera impartialé, raisonnée,. et qu'elle dénotera une connaissance approfondie du sujet critiqué. Ce n'est point le cas pour l'article de M. Alban Dubet contre le Spiritisme, paru dans le *Journal du Magnétisme* des 5 et 20 octobre dernier. Aussi ne nous y serions-nous pas arrêtés si cet article n'avait paru tirer quelque importance de la qualité de son auteur, comme secrétaire-trésorier de la section des *Spiritualistes indépendants* au Congrès de 1900. Mais puisqu'il s'est démis volontairement de ces fonctions en faveur de M. Bonardot, son article ne peut donc plus avoir à nos yeux aucune espèce de valeur.

La fédération des diverses écoles spiritualistes reste plus solide que jamais.

LE COMITÉ D'ORGANISATION.

L'incident est heureusement clos. Les spirites obtiennent satisfaction, et tous les journaux spiritualistes reproduiront leur note relative à cet incident. M. Durville, qui était resté étranger à l'article de M. Alban Dubet, la reproduira lui-même dans le *Journal du Magnétisme*. Nous n'avons donc plus à nous préoccuper, au point de vue du Congrès de 1900, des articles de M. Alban Dubet. Quant à son collaborateur Max Théon, rien ne nous empêche de critiquer sa critique et de montrer ses erreurs et ses partis pris. Nous ne faillirons pas à ce devoir.

A. L. DE F.

PREUVES DE LA RÉINCARNATION (2)

VI

Courcelles, 2 octobre 1899.

Monsieur et F. E. C.,

Nous avons à vous signaler deux cas de réincarnation. En 1897, un Esprit vient se manifester et nous dit qu'il allait prendre une nouvelle réincarnation, nous indiquant dans quelle famille il se réincarnerait, que son sexe serait masculin et qu'il aurait une longue existence. Il nous donna le nom de la famille (P. N.), la rue et le numéro de son habitation.

Trois semaines après, un autre Esprit vient aussi se manifester et nous dit qu'il allait se réincarner dans la même famille que l'autre, mais que son sexe serait féminin et qu'il n'aurait qu'une courte et pénible existence, qu'il quitterait son enveloppe au berceau. Quand la mère accoucha, il y eut garçon et fille et, quatre mois après, la fille était morte, comme elle l'avait prédit.

Pour la société spirite *Le Progrès de Courcelles :*

Le Président, *Henri Chevalier.* — Le Secrétaire, *Emile Neffe.*

Les membres du Comité :

Philomène Meurée, Ghislaine Dehon, Mathilde Dehon, Martial Meurée, Félicien Dumont, Louis Faverly, Catherine Jeanmart, Camille Chevalier, Adèle Franc.

N. D. L. R. — Nous remercions nos frères et sœurs en croyance du groupe de Courcelles de leurs très intéressantes communications. Celle qu'ils destinent au Congrès de 1900 sera remise à qui de droit.

LUMIÈRES VOILÉES (1)

II

Nous ne vous étonnerons pas, chers lecteurs, en vous disant que c'est par le Diable que la *Revue du Monde invisible* explique les phénomènes du Spiritisme, même ses phénomènes moraux. En vain objecterez-vous que Satan, dans ce cas, ne serait qu'un être dénué de raison, puisque lui, le grand condamné de Dieu, passerait son temps à convaincre les âmes de la justice et de la bonté du Créateur. Ou alors Satan ne serait plus le révolté par excellence, le rival parfois victorieux de la Divinité. Si le roi des Enfers existait, dans ces conditions, et qu'il influençât les spirites en vue du Bien, nous ne pourrions que lui rendre hommage, et nous l'estimerions au-dessus de certains soi-disant ministres de Dieu, dont les enseignements farouches et sectaires éloignent les âmes de la religion qu'ils professent.

Nos réflexions sur ce point vous paraîtront

(1) Voir *Journal du Magnétisme* du 20 juillet 1899.
(2) Voir notre numéro du 5 septembre 1898.

(1) Voir notre numéro du 20 octobre.

sans doute assez justes, mais comme la communication des Esprits des morts n'est pas un dogme de l'Eglise à laquelle appartiennent les rédacteurs de la *Revue du Monde invisible*, ces rédacteurs affirment sans sourciller que Satan, *le grand révolté*, peut seul inspirer ou actionner matériellement nos médiums. Et ces Messieurs vont très loin dans cette voie. Jugez-en :

M. Méric nous cite une voyante d'une trentaine d'années, religieuse d'un « caractère calme et d'une bonne santé. Elle suit exactement, dit-il, la règle de son monastère, elle édifie ses compagnes par sa douceur et ses vertus, elle écarte par la dignité de sa vie tout soupçon de ruse et de supercherie; elle semble prédestinée à ces faveurs extraordinaires que *Dieu accorde gratuitement, selon les lois de la Providence surnaturelle, à des âmes privilégiées.*

« Le rapporteur, supérieur du grand séminaire du Luxembourg, appelé en France, et chargé officiellement de l'examiner, nous l'a décrite ainsi :

« C'est une âme vertueuse; il n'est pas permis d'en douter. Jamais, en ce qui me concerne, je n'ai vu une âme chercher si purement Notre-Seigneur, non seulement en paroles, mais en actes, par un détachement absolu, tant intérieur qu'extérieur, par une obéissance prompte, par une conscience extrêmement délicate à l'égard des moindres infidélités, etc., etc.

« Rien de plus digne, ajoute le rapporteur, rien de plus beau, de plus naturel que cette fille en extase. Tout, chez elle, respire l'humilité et la vertu. A ceux qui viennent étudier les faits, elle commence par faire du bien. Tout ce qu'elle dit, *tout ce qu'elle révèle*, tout ce qu'elle fait est *toujours pour le bien des âmes.*

« Elle se sanctifie de plus en plus, sous L'ACTION DES MANIFESTATIONS QU'ELLE REÇOIT... On ne sort jamais d'une entrevue avec la *stigmatisée*, sans être embaumé, consolé, encouragé. »

Et M. Méric, troublé par cette sérénité de la voyante, ne peut s'empêcher d'écrire :

« Si elle est le jouet involontaire de l'Esprit mauvais, si elle est son instrument inconscient et sa victime, *quelle habileté prodigieuse dans Satan !* »

On croit rêver. Par quel effort d'inconscience, la raison foulée aux pieds, peut-on admettre une minute qu'un être aussi noblement doué, aussi divinement inspiré que la religieuse voyante, soit la proie du « faussaire de Dieu », comme l'appelle M. Méric. Si Satan la dirige, comment et pourquoi élève-t-il son âme au-dessus des autres âmes, comment et pourquoi en fait-il une religieuse modèle, presque une sainte, une sainte peut-être ?

*
* *

Voici cependant quelles sont les conclusions du rapporteur déjà cité :

« La plupart des phénomènes arrivés à Mme N... ne peuvent pas s'expliquer naturellement. Ils dépassent les forces de la nature.

« Aucun de ces phénomènes n'exige l'intervention de Dieu, ne nécessite, pour être accompli, la toute-puissance divine.

« Enfin, dans beaucoup de ces phénomènes, il y a *l'indice, la marque de l'influence diabolique.* »

Ces trois conclusions ont été adoptées par l'évêque d'Autun, qui a JUGÉ « que tous les faits merveilleux attribués à la voyante » (apparitions, extases, stigmates, pénétration de la conscience d'autrui pour ramener les âmes à Dieu, etc.) avaient « *une origine diabolique et qu'on devait les regarder et tenir comme tels* ».

« Ainsi, ajoute M. l'abbé Segaud, tout fut fini. »

Comment concilier les conclusions du rapporteur ecclésiastique avec cette pensée du même rapporteur :

« *Elle* (la religieuse) *se sanctifie de plus en plus* SOUS L'ACTION DES MANIFESTATIONS QU'ELLE REÇOIT? »

Si ces manifestations sont vraiment diaboliques, comment peuvent-elles sanctifier la voyante? Et puisque vraiment elles la sanctifient, comment seraient-elles diaboliques?

Et si encore elles la sanctifient en restant diaboliques, concluons, nous, que Satan est un bon diable, point du tout hostile à Dieu; ce qui équivaut à dire que le Satan de l'Eglise n'existe pas.

*
* *

Il est curieux de voir comme les ecclésiastiques tendent de plus en plus, en ce siècle de lumières, à biffer Dieu pour lui substituer Satan (leur Satan imaginaire !).

Dans des phénomènes religieux qu'ils déclarent naïvement « dépasser les forces de la nature », tout esprit religieux, doué de la raison la plus élémentaire, voudrait voir la main du Maître de l'univers. Ils ne voient, eux, que les ongles crochus de « l'ennemi des hommes ».

Pourquoi cela?

« Parce qu'on a découvert des points faibles, des lacunes sérieuses, des erreurs dans les dépositions de la voyante. »

Pauvres gens! Au lieu de confier l'examen des facultés du sujet à un groupe d'hommes compétents, ils désignent un rapporteur ecclésiastique qui ne connaît rien aux merveilles du spiritualisme moderne, et qui, malgré la sainteté de la voyante, le bien qu'elle fait dans les âmes, conclut qu'elle est dirigée par Satan (par Satan qui n'existe pas, qui ne saurait exister en présence de Dieu, de la souveraine justice, de l'amour infini).

Les points faibles, les lacunes, les erreurs même qu'on a pu relever dans les dépositions de la voyante, ne sont point pour nous étonner. Nous savons que tous les médiums en sont là; qu'ils sont diversement impressionnés, selon le degré d'élévation des êtres occultes qui les visitent ou élisent en eux domicile. Pour juger sainement, utilement de ces choses, il faudrait des hommes versés dans la science psychique moderne, et l'on choisit un théologien qui ne tient compte que des dogmes de son Eglise!...

Et remarquez qu'il s'agit ici du cas d'une religieuse! Que serait-ce s'il s'agissait d'une laïque? A quelles conclusions le rapporteur aboutirait-il?...

Cette histoire a fini tragiquement. M. Méric rapporte que « Satan (?), furieux des sages lenteurs opposées à ses désirs, s'en prit à la voyante, et que, dans une lutte violente qu'elle eut à soutenir contre lui, *il lui enfonça une aiguille de sa guimpe, au front, entre le périoste et l'os frontal.* »

La religieuse en est-elle morte? La *Revue du Monde invisible* reste muette sur ce point.

Pour nous, ce n'est pas Satan que nous accuserons jamais de ce crime : il faut être fou à lier, fanatique éperdu ou homme de mauvaise foi pour oser lancer une telle affirmation. Il est vrai que M. Méric est prêtre, presque évêque, et qu'il doit voir les choses au point de vue le plus favorable à son Eglise!... Réprimons un frisson d'horreur et passons!

*
* *

Dans le même numéro de la *Revue du Monde invisible*, nous avons lu un article sur la réalité des *apparitions angéliques*. Cet article nous montre, d'après les *Actes des Apôtres*, les *Esprits célestes* se rendant souvent « les intermédiaires visibles entre les hommes apostoliques et les païens ».

Il faudrait pourtant s'entendre. Est-ce Dieu ou le Diable qui agit ici? Nous demandons pourquoi ce serait Dieu dans les *Actes des Apôtres* et Satan dans le cas de la religieuse voyante? Le but est le même : la conversion des pécheurs. Nous ne voyons pas comment cette conversion pourrait être opérée par Dieu dans un cas, et par Satan dans l'autre. A moins que Dieu et Satan ne soient mêles et confondus dans l'esprit des écrivains ecclésiastiques?

Autre surprise :

Le même numéro de la revue que nous citons renferme un article de M. Le Normant des Varannes, intitulé : *Phénomènes spirites*. Cet article est très intéressant. Il affirme l'authenticité d'un *fait spirite* important.

Savez-vous quelles sont les lignes dont M. Méric le fait suivre?

Les voici :

Observation.

« Nous avons rappelé plusieurs fois l'enseignement catholique sur le lendemain de la vie, *et il n'est pas permis de s'en écarter.* Après la mort, les âmes sont reçues ou dans le ciel, ou dans le purgatoire, ou dans l'enfer. Les communications entre les vivants et les morts sont rares, préternaturelles, et elles résultent d'une permission spéciale de Dieu.

« M. Boucher n'est donc pas venu sur la terre, continuer ses relations familiales et répétées avec Mme Boucher, ce n'est pas lui qui l'a enlevée et emportée chez elle. ELLE A ÉTÉ LE JOUET D'UN MAUVAIS ESPRIT!!! »

Ainsi l'Esprit d'un mari défunt se communique à sa femme, l'entoure comme autrefois de sa tendresse, la sauve d'un danger, lui donne de bons conseils pour la conduite de sa vie, cela n'est pas possible, d'après M. Méric. Pourquoi? Parce que les âmes des défunts étant enfermées dans le purgatoire, dans le ciel ou dans l'enfer, ne peuvent revenir sur la terre.

Mais si ce n'est pas l'Esprit du mari qui a accompli ces prodiges, qui est-ce donc? L'Ange du mal? l'Esprit des Ténèbres?

La persistance de cette idée absurde chez certains ecclésiastiques nous paraît un défi jeté à la science et à la raison.

Oh! le dogme étroit, puéril, insensé, comment pourrait-il, en effet, conduire les sectaires qui l'adorent, à autre chose qu'à l'absurdité de la foi aveugle, à l'abandon de la raison et même du sens commun?...

Au lieu de nous faire entrevoir un ciel circonscrit, une sorte de prison appelée Purgatoire, et un Enfer éternel niant la sagesse et la bonté du Créateur, le Spiritisme établit que tous les hommes suivent la même

route; qu'ils s'épurent au creuset matériel de la vie, en venant reprendre un corps parmi nous aussi souvent qu'il est nécessaire à leur développement intellectuel, à leur perfectionnement moral. Cette série d'existences leur permet de s'élever tous vers Dieu, graduellement, en raison des efforts plus ou moins grands de chacun. Cette doctrine ne ferme la route de l'avenir à personne. Nous pouvons tous prétendre au bonheur que Dieu nous promit en nous créant. Nul n'est damné. Dieu, certainement, inflige aux coupables les épreuves nécessaires à leur avancement, mais aucun d'eux ne gémira dans des géhennes éternelles. L'œuvre du Créateur apparaît ainsi dans tout le rayonnement de la justice et de l'amour. Placer en face d'elle la sinistre figure du roi des Enfers, c'est faire reculer la Religion vers la barbarie, c'est assimiler Dieu aux hommes les plus cruels. Place à la lumière nouvelle ! Arrière aux ténèbres du Passé !

A. Laurent de Faget.

CORRESPONDANCE

Lyon, 22 octobre 1899.

Cher Monsieur et F. E. C.,

Voici ce que j'ai lu dans l'almanach Vermot de 1896 : *Pourquoi un chat retombe-t-il toujours sur ses pattes ?* On a, il y a quelque temps, vivement discuté à l'Académie sur ce point important. On a remarqué, en effet, qu'un chat qu'on laisse tomber sur le dos d'une certaine hauteur, retombait toujours sur ses quatre pattes.

Ce problème est inexplicable pour les savants; il va à l'encontre de toutes les lois de la mécanique.

M. Marey a placé sous les yeux de ses collègues de l'Institut une soixantaine d'instantanés obtenus à son laboratoire du parc des Princes et représentant, les uns et les autres, les divers aspects d'un chat faisant une culbute au cours d'une chute d'un mètre cinquante de haut.

Les premiers clichés représentent le chat les pattes en l'air; les suivants, l'animal faisant des mouvements, sortes d'appels désespérés des pattes; d'autres, se retournant progressivement sur lui-même ; le dernier, enfin, le montre touchant le sol des quatre pattes à la fois et se sauvant la queue en l'air.

Après cet exposé, la discussion a repris de plus belle entre MM. Marey, Guyon, Desprez, Lœwy, Maurice Lévy, Milne-Edwards, Bertrand et Berthelet. Résultat : Cette chute est contraire à toutes les lois connues et embarrasse tous les maîtres de la science, et c'est tout.

Comme ce problème tient par un certain côté au domaine de la psychologie, permettez-nous d'en donner une plausible explication, puisque les savants ne trouvent rien à dire.

Comme, en fait de science, nous n'avons que notre gros bon sens, peut-être pourrons-nous résoudre le problème. Voici notre explication. Nous nous sommes toujours figuré que si le chat retombe invariablement sur ses pattes, c'est sans doute parce qu'il le veut ainsi. Il nous paraît de toute évidence que c'est la volonté du chat qui le fait se retourner dans l'espace. Or, qu'est-ce que la volonté? C'est un attribut de l'âme. Mais, objectera-t-on, vous croyez donc à l'âme des chats ? Nous répondons sans hésiter : pour nous, l'existence de l'âme n'est pas une croyance, mais une absolue certitude; tous les êtres ont une âme. Au reste, quand on réfléchit, le mot : *animal* implique forcément l'idée d'une âme, car d'où vient l'animation, si ce n'est de l'âme ? Nous savons bien que les matérialistes ne veulent pas entendre parler d'âme ni d'esprit distinct du corps matériel, et voilà justement pourquoi ils ne peuvent pas comprendre qu'un chat, lâché les pattes en l'air, ne tombe pas lourdement sur le dos. Mais qu'on essaye de lâcher ainsi un chat sans vie, autrement dit sans âme qui l'anime, et vous verrez qu'alors il ne se retournera pas pour retomber sur ses pattes; alors il tombera comme tombe la matière inerte, conformément à la loi... de ceux qui ne croient pas à l'âme. Nous pouvons ajouter que les mouvements des oiseaux dans l'air, ceux des poissons dans l'eau, et ceux des animaux qui marchent ou rampent sur la terre, n'ont pas d'autre cause que leur propre volonté, servie par des organes appropriés; c'est ce qui prouve clairement, selon nous, la prépondérance de l'esprit sur la matière.

Veuillez agréer, cher Monsieur et F. E. C., mes plus cordiales salutations.

U. Ginestet.

PENSÉE

Cousin a dit quelque part : « L'histoire de la philosophie de l'Inde est l'abrégé de l'histoire philosophique du monde. »

Louis Jacolliot.

ÉCHOS ET NOUVELLES

Avertie par un rêve.

D'après la *Chicago Tribune*, une dame habitant cette ville, qui se préparait à partir le jour suivant pour un voyage de vacances, ayant acheté les billets de chemin de fer, y compris le wagon-lit, alla se coucher, sentant que tout était en ordre. Mais cette nuit, cette dame, normalement pleine de sens et bien portante, rêva qu'elle partait en voyage. La voiture vint à la porte, elle y plaça ses enfants; comme elle franchissait le marchepied, elle leva les yeux sur le conducteur pour lui donner quelques indications. A sa surprise, c'était l'homme qui venait chez elle chaque matin prendre ses ordres pour l'épicerie et le marché. Elle entra dans la voiture, qui, presque instantanément, se transforma en corbillard. Elle s'éveilla alors; le rêve était si réel et si vif qu'il l'effraya. Il lui revint à l'esprit au moment où elle s'éveillait le matin, et elle se mit dans l'idée de ne pas faire son voyage de congé. Elle en parla à son mari à déjeuner, mais il la raisonna, et finalement elle convint qu'elle était sotte d'être influencée par un rêve, et résolut de réaliser ses plans.

Lorsque la voiture arriva pour conduire la famille à la gare, elle fut étonnée de voir que le conducteur était l'identique garçon épicier qu'elle avait vu dans son rêve.

— Qu'est-ce que cela signifie? demanda-t-elle; avez-vous quitté l'épicerie?

— Oui, Madame, répondit l'homme, et c'est mon premier voyage.

— Vous pouvez retourner à l'écurie : je ne vais pas à la gare, dit-elle.

L'accomplissement de la première partie de son rêve l'affecta tellement qu'elle revint à la maison, téléphona à son mari, et attendit la suite. Son mari lui-même fut si impressionné qu'il ne la blâma pas. Le jour suivant, les journaux rapportaient un terrible accident : le compartiment dans lequel elle et ses enfants auraient voyagé avait été précipité le long d'un pont incendié qui brûlait et presque tous les voyageurs qui s'y trouvaient avaient été tués ou blessés. Elle n'a plus eu aucun mauvais rêve.

Un fantôme a Southport.

Le *Liverpool Daily Post* imprimait ce qui suit le 28 juillet : « J. C. B. nous écrit : La note des *News, notes and queries*, indiquant l'un des hôpitaux de Liverpool comme étant hanté, me rappelle une histoire locale de fantôme qui, autant que je le sache, n'a jamais jusqu'ici été rendue publique. La maison hantée en cette circonstance était à Southport. Elle était occupée par une dame indépendante, possédant un genre d'esprit franchement masculin et des nerfs de fer — il n'y a aucun doute sur ce point. Une après-midi, pendant qu'elle écrivait à son pupitre, cette dame, ayant, d'après son propre récit, la sensation que quelqu'un était présent dans la chambre, leva les yeux et vit debout, de l'autre côté du bureau, la figure d'une femme qui la fixait avec attention. Cette apparition avait la tête couverte d'une mante de couleur sombre, quoique les traits fussent distinctement visibles. La dame, ne croyant pas aux fantômes, et convaincue que c'était une hallucination, étendit la main pour le toucher. Naturellement, elle ne toucha rien que l'air léger. La figure, toutefois, demeura pendant quelques minutes, se retira ensuite vers la porte, et disparut. Cette expérience se répéta en trois occasions au moins, et la dame la tint secrète, craignant d'éveiller l'alarme.

Un jour, néanmoins, dans la matinée, un cri perçant était entendu de la cuisine, et l'une des servantes y fut trouvée en proie à une crise. Elle certifia qu'une apparition exactement semblable avait traversé la cuisine peu de minutes auparavant. La théorie psychologique est que ces phénomènes arrivent toujours pratiquement lorsqu'ils sont attendus, mais celui-ci est un exemple qu'il ne pouvait y avoir là aucune attente, car la servante était tout à fait ignorante des événements arrivés précédemment, lorsque la maîtresse de la maison était seule. L'apparition fut vue une fois ensuite par une troisième personne, mais ne se montra plus après.

(Traduit du *Light*.)

ERRATUM

Dans notre numéro du 20 octobre, page 154, au bas de la deuxième colonne, la note de la Rédaction doit être rectifiée ainsi qu'il suit :

(1) Le Christ n'enseigna que la religion de la Vérité, sans dogmes; il enseigna la Foi, l'Amour, l'Espérance, la *Prière qui vient du cœur*. « Aimez-vous les uns les autres », ces simples et sublimes paroles de Jésus résument son enseignement, qui ne connaît ni formules, ni cérémonies, ni articles de foi *opposés à la raison*.

Nous sommes avec le Christ, contre les sectaires, les fanatiques, les ennemis-nés de sa parole de justice, de concorde et de liberté.

Le Gérant : A. Boyer.

PARIS. — IMP. CH. BLOT, 7, RUE BLEUE.